

Nous attestons, sous notre propre responsabilité, que les luminaires Luminaire Saillie de la gamme **ERPOD** sont conformes aux exigences de l'opération standardisée IND-BA-116 pour les luminaires d'éclairage à module LED.

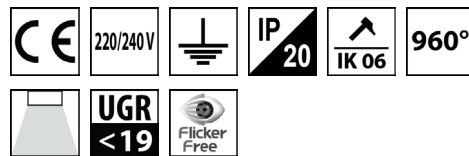
a mise en place est réalisée par un professionnel.

Les luminaires à modules LED mis en place respectent les critères suivants :

- durée de vie calculée à 25°C \geq 50 000 heures avec une chute de flux lumineux \leq 20 % ;
- efficacité lumineuse (flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire auxiliaire d'alimentation compris) \geq 110 lm/W ;
- facteur de puissance $>$ 0,9 quelle que soit la puissance ;
- conformité à la norme EN 61000-3-2 au niveau harmonique avec un taux de distorsion harmonique sur le courant inférieur à 25 %.

SPECIFICATIONS

Luminaire LED apparent pour installation dans bureaux, salles scolaires...



Anti-vandale : Non
 Driver HYL-IG series Sans flicker THD < 10%
 Mode de gradation : on/off
 Durée de vie L80B50 à 25°C : 80000hrs

Garantie 5 ans
 CEI 60598-1 & CEI 60598-2-1 : 1989
 CEI 61000-3-2 Taux harmonique < 10%
 CEI 62471 : 2008 : RG0 / securite photobiologique

Reference	Flux lumineux (lm)	lm/W	Duree de vie	PF	Harmonique
EPD4000RM4Z60/1/ND	3800	141	L80B50	0,9	< 10%
EPD4000SS4Z60/2/ND	3800	141	L80B50	0,9	< 10%

Riom France, 1^{er} Mars 2019

Responsable technique

Cyril MARCQ